



ICRC

Seul le texte prononcé fait foi

Assemblée générale des Nations Unies

67^e session

Sixième Commission

Allocution du CICR à l'Assemblée générale des Nations Unies, 2012

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) se félicite de l'importance que la Sixième Commission continue d'attacher à la promotion de l'état de droit. Il salue aussi la déclaration des chefs d'État et de gouvernement à la Réunion de haut niveau lors de la 67^e session de l'Assemblée générale au cours de laquelle ils ont réaffirmé leur attachement à l'état de droit, ainsi que la nécessité de l'adoption

et avec leur consentement, le CICR apporte sa pierre à des domaines aussi divers que la réforme pénitentiaire

